



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES**

PROCÈS-VERBAL

Le 10 août 2009

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Conception, tenue au lieu désigné par le conseil, le dix août deux mille neuf (10 août 2009) à 19 h 30 et à laquelle sont présents :

Mmes. La conseillère Madeleine Thivierge
La conseillère Manon Hébert
MM. Le conseiller Michel Bélanger
Le conseiller Jean-Guy Daoust
Le conseiller Stéphane Moreau
Le conseiller Jean-Claude Rodrigue

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles Bélanger, et en conformité aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Madame Carine Lachapelle, directrice générale, est également présente.

Le nombre de personnes dans l'assistance pour cette séance du conseil est : 16

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE DU 10 AOÛT 2009**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. RATIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE TENUE LE 13 JUILLET 2009**
- 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 4.1. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS;
 - 4.2. SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ : FONDS D'INVESTISSEMENT JEUNESSE, DÉTOUR CULTUREL ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2009;
 - 4.3. AUTORISER LE MAIRE ET LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC LE SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE (SCFP), SECTION LOCALE 2612 CONCERNANT DE NOUVELLES DESCRIPTIONS DE TÂCHES POUR LES POSTES D'ADJOINTES ADMINISTRATIVES;
 - 4.4. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL;
- 5. AVIS DE MOTION**
- 6. ADOPTION DES RÉGLEMENTS**
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 8. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**
 - 8.1. OCTROI DU CONTRAT POUR L'APPEL D'OFFRES NUMÉRO 01-2009, SUR INVITATIONS, CONCERNANT LA LIVRAISON DE GRAVIER CONCASSÉ;
 - 8.2. OCTROI DU CONTRAT POUR L'APPEL D'OFFRES NUMÉRO 02-2009, SUR INVITATIONS, CONCERNANT LA LIVRAISON DE CHLORURE DE SODIUM;
 - 8.3. OCTROI DU CONTRAT POUR L'APPEL D'OFFRES NUMÉRO 03-2009, SUR INVITATIONS, CONCERNANT UNE COUCHE SUPPORT ET UN ENROBÉ DE COULÉ À FROID DE TYPE «GRIPSEAL» - ROUTE DES ORMES;



9. HYGIÈNE DU MILIEU

10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 10.1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2009-00004 AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 14-2006 - 2163, CHEMIN DES CHÊNES EST – MATRICULE 0815-94-2090;
- 10.2. APPUYER LA RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE DE LA MRC DES LAURENTIDES QUANT À LA DEMANDE DE CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE PAR M. ROBERT HEWITT DE LA CONCEPTION;

11. LOISIRS ET CULTURE

- 11.1. MODIFIER LA RÉOLUTION NUMÉRO 124-09 – CAMP DE JOUR;

12. DIVERS

- FÉLICITATIONS – CAMPING PARC LA CONCEPTION;
- DÉTOUR CULTUREL LES 11, 12 ET 13 SEPTEMBRE 2009;
- INAUGURATION DU PARC MUNICIPAL DE LA MONTAGNE D'ARGENT LE 29 AOÛT 2009;
- TOUR DE LANCE ARMSTRONG LE 11 SEPTEMBRE;

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

1. RÉS. 164-09 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'ouvrir la séance.

Adoptée

2. RÉS. 165-09 RATIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Stéphane Moreau, conseiller, appuyé par M. Jean-Guy Daoust, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents de ratifier l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

Adoptée

3. RÉS. 166-09 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE TENUE LE 13 JUILLET 2009

Il est proposé par Mme Madeleine Thivierge, conseillère, appuyé par Mme Manon Hébert, conseillère, et résolu à l'unanimité des membres présents de procéder à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 13 juillet 2009, en corrigeant la date dans la résolution numéro 158-09 par le 2 juin 2009.

Adoptée

4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1. RÉS. 167-09 ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS

Il est proposé par Mme Madeleine Thivierge, conseillère, appuyé par M. Michel Bélanger, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents que Mme Pauline Legault, directrice générale adjointe, soit autorisée à défrayer les comptes suivants, et ce, pour un montant total de 215 811,58 \$ selon la liste numéro 14-2009 :

- Analyses des comptes à payer au 5 août 2009 58 897,38 \$
- Liste sélective des déboursés par chèque au 31 juillet 2009 68 954,94 \$

1625



➤ Remises provinciales au 31 juillet 2009	18 400,69 \$
➤ Remises fédérales au 31 juillet 2009	8 107,55 \$
➤ Remises REER au 31 juillet 2009	4 574,59 \$
➤ Dépôts salaires	56 876,43 \$

Adoptée

4.2. RÉS. 168-09 SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ : FONDS D'INVESTISSEMENT JEUNESSE, DÉTOUR CULTUREL ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2009

ATTENDU QUE le conseil municipal a affecté aux prévisions budgétaires 2009, un montant de 100 000 \$ provenant du surplus d'exercice 2008;

ATTENDU QUE des sommes ont été réservées au surplus pour le Détour culturel (1 665,23 \$) et le Fonds d'investissement Jeunesse (6 735,19 \$) depuis 2006 et que ces sommes proviennent de dons de la communauté;

Il est proposé par M. Jean-Guy Daoust, conseiller, appuyé par M. Stéphane Moreau, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la directrice générale adjointe, madame Pauline Legault, à transférer le montant de 108 400,42 \$ du surplus accumulé affecté aux revenus de l'année courante 2009.

Que le solde du surplus accumulé affecté soit à zéro.

Adoptée

4.3. RÉS. 169-09 AUTORISER LE MAIRE ET LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC LE SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE (SCFP), SECTION LOCALE 2612 CONCERNANT DE NOUVELLES DESCRIPTIONS DE TÂCHES POUR LES POSTES D'ADJOINTES ADMINISTRATIVES

ATTENDU QUE nous désirons intégrer à la présente convention collective, une description de tâches distinctes pour chacune des adjointes administratives;

Il est proposé par Mme Madeleine Thivierge, conseillère, appuyé par M. Jean-Guy Daoust, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le maire, monsieur Gilles Bélanger, et la directrice générale, madame Carine Lachapelle, à la signature d'une entente avec le Syndicat Canadien de la Fonction publique (SCFP), section locale 2612, concernant de nouvelles descriptions de tâches sur les postes d'adjointes administratives, et ce, en l'intégrant à la convention collective en vigueur.

Adoptée

4.4. RÉS. 170-09 RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL

ATTENDU QUE nous désirons mettre à jour la rémunération du personnel électoral pour le scrutin 2009;

Il est proposé par M. Stéphane Moreau, conseiller, appuyé par Mme Madeleine Thivierge, conseillère, et résolu à l'unanimité des membres présents de fixer la rémunération suivante pour les élections et référendums à venir :

Procès-verbaux de la Municipalité de La Conception



	Description	La Conception	Nombre	Budget 2009
1	Président d'élection		1	
1.1	Jour du scrutin	350 \$		350 \$
1.2	Vote par anticipation	350 \$		350 \$
1.3	Coordonnateur de l'élection	950 \$		950 \$
1.4	Confection liste électorale	350 \$		350 \$
2	Secrétaire d'élection	75% du président	1	1 500 \$
3	Adjoint au président	50% du président		
4	Scrutateur		5	
4.1	Jour du scrutin	140 \$		700 \$
4.2	Vote par anticipation	130 \$		650 \$
4.3	Dépouillement vote par anticipation	30 \$		150 \$
5	Secrétaire bureau de vote		5	
5.1	Jour du scrutin	110 \$		550 \$
5.2	Vote par anticipation	100 \$		500 \$
5.3	Dépouillement vote par anticipation	30 \$		150 \$
6	Préposé information et maintien de l'ordre			
6.1	Jour du scrutin	110 \$	2	220 \$
6.2	Vote par anticipation	100 \$	2	200 \$
7	Révision de la liste électorale			
7.1	Président	150 \$	1	150 \$
7.2	Membre d'une commission	150 \$	1	150 \$
7.3	Secrétaire d'une commission	150 \$	1	150 \$
8	Table de vérification			
8.1	Président			
8.1.1	Jour du scrutin	100 \$	1	100 \$
8.1.2	Vote par anticipation	80 \$	1	80 \$
8.2	Membre d'une table			
8.2.1	Jour du scrutin	100 \$	2	200 \$
8.2.2	Vote par anticipation	80 \$	2	160 \$
9	Formation	25 \$	18	450 \$
				8 060,00 \$

Adoptée

5- AVIS DE MOTION

6- ADOPTION DE RÈGLEMENTS

7- SÉCURITÉ PUBLIQUE

8- TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES



8.1. RÉS. 171-09

OCTROI DU CONTRAT POUR L'APPEL D'OFFRES NUMÉRO 01-2009, SUR INVITATIONS, CONCERNANT LA LIVRAISON DE GRAVIER CONCASSÉ

ATTENDU QUE

pour faire suite à l'appel d'offres numéro 01-2009, sur invitations, aux compagnies *Excavation RB Gauthier Inc.*, *Excavation Richard Clément et Fils inc.* et *Les Agrégats de Labelle Inc.*, concernant la livraison de gravier concassé, le résultat de l'ouverture des soumissions du 4 août 2009, à 14h05, est le suivant :

SOUSSIONNAIRES	DATE ET HEURE DE LA RÉCEPTION	MONTANT – TAXES INCLUSES
Excavation R. Clément et Fils inc.	04/08/2009 à 13h10	55 026,56 \$
Les Agrégats de Labelle inc.	04/08/2009 à 10h30	61 037,16 \$
Excavation RB Gauthier inc.	04/08/2009 à 9h50	66 455,16 \$

ATTENDU

la vérification des soumissions effectuée par le directeur des travaux publics et sa recommandation quant à l'octroi du contrat;

Il est proposé par M. Jean-Claude Rodrigue, conseiller, appuyé par Mme Manon Hébert, conseillère, et résolu à l'unanimité des membres présents d'octroyer le contrat relatif à la fourniture et à la livraison d'environ 5500 tonnes métriques de gravier MG10 concassé et de 1000 tonnes métriques de gravier MG20 concassé au plus bas soumissionnaire conforme, soit *Excavation Richard Clément et Fils inc.*, au coût de 55 026,56 \$ (taxes incluses), et ce, selon sa soumission datée du 3 août 2009.

Adoptée

8.2. RÉS. 172-09

OCTROI DU CONTRAT POUR L'APPEL D'OFFRES NUMÉRO 02-2009, SUR INVITATIONS, CONCERNANT LA LIVRAISON DE CHLORURE DE SODIUM

ATTENDU QUE

pour faire suite à l'appel d'offres numéro 02-2009, sur invitations, aux compagnies *Sifto*, *Sel Plus*, *Sel Warwick inc.* et *Mines Seleine*, concernant la livraison de chlorure de sodium, le résultat de l'ouverture des soumissions du 4 août 2009, à 14h10, est le suivant :

SOUSSIONNAIRES	DATE ET HEURE DE LA RÉCEPTION	MONTANT – TAXES INCLUSES
Sifto	28/07/2009	31 739,32 \$
Mines Seleine	23/07/2009 à 14h50	36 853,12 \$
Sel Warwick inc.	31/07/2009	42 271,41 \$

ATTENDU

la vérification des soumissions effectuée par le directeur des travaux publics et sa recommandation quant à l'octroi du contrat;

Il est proposé par M. Jean-Guy Daoust, conseiller, appuyé par M. Jean-Claude Rodrigue, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents d'octroyer le contrat relatif à la fourniture et à la livraison d'environ 325 tonnes métriques chlorure de sodium au plus bas soumissionnaire conforme, soit *Sifto*, au coût de 31 739,32 \$ (taxes incluses), et ce, selon sa soumission datée du 31 juillet 2009.

Adoptée

1628

**8.3. RÉS. 173-09****OCTROI DU CONTRAT POUR L'APPEL D'OFFRES NUMÉRO 03-2009, SUR INVITATIONS, CONCERNANT UNE COUCHE SUPPORT ET UN ENROBÉ DE COULÉ À FROID DE TYPE «GRIPSEAL» - ROUTE DES ORMES**

ATTENDU QUE

pour faire suite à l'appel d'offres numéro 03-2009, sur invitations, aux compagnies *Talon Sebeq inc* et *DJL Technologie*, concernant une couche support et un enrobé de coulé à froid de type « Gripseal » - Route des Ormes, le résultat de l'ouverture des soumissions du 4 août 2009, à 14h15, est le suivant :

SOUSSIONNAIRES	DATE ET HEURE DE LA RÉCEPTION	MONTANT – TAXES INCLUSES
DJL Technologie	04/08/2009 à 11h05	69 576,15 \$

ATTENDU

la vérification des soumissions effectuée par le directeur des travaux publics et sa recommandation quant à l'octroi du contrat;

Il est proposé par M. Michel Bélanger, conseiller, appuyé par M. Stéphane Moreau, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents d'octroyer le contrat concernant une couche support de coulé à froid de type « Gripseal » pour la route des Ormes, au plus bas soumissionnaire conforme, soit *DJL Technologie*, au coût de 69 576,15 \$ (taxes incluses), et ce, selon sa soumission datée du 4 août 2009.

Que la présente résolution soit conditionnelle à la confirmation d'une subvention de plus ou moins 50 000 \$ dont 40 000\$ provenant du ministère des Transports du Québec et 10 000\$ du député M. Sylvain Pagé.

Adoptée

9- *HYGIÈNE DU MILIEU*10- *URBANISME ET ENVIRONNEMENT***10.1. RÉS. 174-09****DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2009-00004 AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 14-2006 - 2163, CHEMIN DES CHÊNES EST – MATRICULE 0815-94-2090**

ATTENDU QUE

cette demande a pour but d'autoriser l'agrandissement d'une construction sur une largeur de 4 pieds qui serait situé à 5 mètres de la ligne des hautes eaux;

ATTENDU QUE

le comité consultatif d'urbanisme a adopté à l'unanimité l'acceptation de cette demande, telle que présentée le 7 juillet 2009, aux conditions suivantes;

- 1) Le demandeur devra procéder, avant le début des travaux, à l'installation d'une barrière à sédiments en bordure de la bande riveraine et l'enlever seulement lorsque les travaux de construction seront terminés et que le terrain aura été stabilisé;
- 2) S'engager à stabiliser la rive dans les 3 mois suivant la fin des travaux extérieurs.



EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Mme Madeleine Thivierge, conseillère, appuyé par M. Michel Bélanger, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la dérogation mineure numéro 14-2006 – demande 2009-00004 - 2163, chemin des Chênes Est, telle que recommandée par le comité consultatif d'urbanisme en date du 7 juillet 2009.

Adoptée

10.2. **RÉS. 175-09**

APPUYER LA RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE DE LA MRC DES LAURENTIDES QUANT À LA DEMANDE DE CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE PAR M. ROBERT HEWITT DE LA CONCEPTION

ATTENDU

la recommandation défavorable du comité consultatif agricole de la MRC des Laurentides pour ladite demande de construction d'une résidence, lors de sa séance du 8 juillet 2009;

ATTENDU

l'appui du comité administratif de la MRC des Laurentides quant à la recommandation défavorable du comité consultatif agricole pour ladite demande de construction d'une résidence, lors de sa séance du 22 juillet 2009;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par M. Michel Bélanger, conseiller, appuyé par Mme Madeleine Thivierge, conseillère, et résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer la recommandation défavorable du comité consultatif agricole de la MRC des Laurentides quant à la construction d'une résidence par M. Robert Hewitt de La Conception.

Adoptée

11- **LOISIRS ET CULTURE**

11.1. **RÉS. 176-09**

MODIFIER LA RÉOLUTION NUMÉRO 124-09 – CAMP DE JOUR

ATTENDU QUE

que nous désirons apporter des modifications à la banque d'heures maximale de certaines animatrices du camp de jour, et ce, sans dépasser la banque d'heures totale allouée au budget 2009;

Il est proposé par Mme Manon Hébert, conseillère, appuyé par M. Stéphane Moreau, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents de modifier la banque d'heure des animatrices suivantes :

- Modifier la banque d'heures de Mme Roxanne Chenel pour un maximum de 400 heures;
- Modifier la banque d'heures de Mme Joannie Labelle pour un maximum de 420 heures;
- Modifier la banque d'heures de Mme Émilie Jubinville pour un maximum de 420 heures.

Adoptée

12- **DIVERS**

- M. le maire, Gilles Bélanger, félicite le Camping Parc La Conception pour s'être mérité une classification 4 étoiles au Conseil du développement du camping au Québec (CDCQ) – Tourisme Québec;
- Mme Manon Hébert, conseillère, informe que le Détour culturel se déroulera les 11, 12 et 13 septembre 2009;
- M. Stéphane Moreau, conseiller, informe que l'inauguration du Parc municipal de la



- Montagne d'Argent se déroulera le 29 août 2009;
- M. le maire, Gilles Bélanger informe que le Tour de Lance Armstrong du 11 septembre se fera sur plusieurs municipalités, y compris La Conception, et ce, en avant-midi.

13- PÉRIODE DE QUESTIONS

- Surplus affecté;
- Soumission gravier concassé, pourquoi pas à une compagnie de La Conception;
- Qui nomme le personnel électoral;
- Lignage des chemins, quand en 2009;
- Merci pour la correction de la bosse sur l'asphalte à l'entrée du village;
- Enseigne à l'entrée, sera-t-elle plus visible;
- Hausse du budget depuis quelques années.

14- LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

14.1. **RÉS. 177-09** **LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20 h 35, il est proposé par Mme Madeleine Thivierge, conseillère, appuyé par M. Stéphane Moreau, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée

Carine Lachapelle,
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Gilles Bélanger,
Maire

La signature du Maire au présent procès-verbal équivaut à l'approbation, par le Maire, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 14.2 du Code municipal.